



FORMATION AUDIT LOGEMENT 3CL



Composants et modules abordés :



MODELEUR



DPE



IZUBA énergies

35 rue Gine • Ecoparc de Fabrègues • 34690 Fabrègues
☎ +33(0)4 67 18 31 10 • ✉ contact@izuba.fr • 🌐 www.izuba.fr
SCOP ARL à capital variable • 433 271 905 RCS Montpellier • APE 7112B

🗨️ CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Frais d'inscription

Les frais pédagogiques pour la formation sont fixés à **800 euros NT¹** par stagiaire.

Une participation au forfait de déplacement du ou des formateurs sera demandée en supplément des frais pédagogiques et en fonction du lieu de la formation.

2. Pour vous inscrire

Retournez la demande d'inscription par courrier à : **IZUBA énergies – 35 rue Gine – Ecoparc – 34690 FABREGUES**

ou par courriel à : commercial@izuba.fr au plus tard, la veille de la formation.

Si l'inscription est validée (dans la limite des places disponibles), le stagiaire recevra une semaine avant le début de la formation :

- une confirmation,
- une convention de formation en deux exemplaires, à signer et à retourner en un exemplaire à IZUBA énergies.

3. Règlement

À réception de la facture :

- Soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'IZUBA énergies
- Soit par virement à l'ordre d'IZUBA énergies

Banque : CREDIT COOPERATIF
C.B. : 42559 – C.G. : 00034 – Cpte : 21006903009 – Clé : 54

IBAN : FR 76-4255-9000-3421-0069-0300-954

BIC : CCOPFRPPXXX

N° de déclaration d'activité 91340478034 « Ce numéro ne vaut pas d'agrément de l'état »

Siret 433 271 905 00054 APE 7112B

4. Report de l'inscription

Le report de session est gratuit jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

Au-delà de ce délai, des frais d'annulation équivalents à l'intégralité du devis de formation vous seront facturés. Ces frais d'annulation seront augmentés du montant de la TVA.

5. Annulation de l'inscription

L'annulation de session est gratuite jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

Au-delà de ce délai, des frais d'annulation équivalents à l'intégralité du devis formation vous seront facturés. Ces frais d'annulation seront augmentés du montant de la TVA.

IZUBA énergies se réserve le droit d'annuler la formation, dans un délai de 7 jours avant la date prévue, si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

🗨️ OÙ ET COMMENT ?

- **Durée : 2 jours (14 h de formation)**
- Toutes les précisions relatives au lieu de la formation et au nombre de participants sont détaillées sur le devis, dans la description de l'offre.

🗨️ RENSEIGNEMENTS

Inscriptions et organisation

Stéphanie BONAFOUS

Tél. : 04 67 18 31 11

commercial@izuba.fr

Nous vous répondrons sous 48 heures.

¹ Les frais pédagogiques ne sont pas soumis à la TVA.

CONTEXTE

Instituée dans le cadre de la loi Climat et Résilience, la réalisation d'un audit énergétique réglementaire devient progressivement obligatoire à la vente des logements en monopropriété. En complément du DPE et utilisant la même méthode de calcul 3CL-DPE 2021, l'audit réglementaire vise à permettre aux acquéreurs de bénéficier de la présentation de scénarios de travaux pour améliorer les performances énergétiques et environnementales du logement. En 2024, l'audit énergétique incitatif, associé aux aides publiques à la rénovation, est harmonisé avec l'audit énergétique réglementaire.

L'utilisation du module DPE Audit du logiciel Pleiades, associé à une méthodologie adéquate, permet de réaliser ces audits réglementaires et incitatifs pour la rénovation énergétique des bâtiments de logements existants.

OBJECTIFS

- Découvrir le contexte réglementaire de l'audit énergétique réglementaire ou incitatif en maison individuelle et logements collectifs
- Utiliser le module DPE-Audit de Pleiades pour réaliser un audit énergétique réglementaire ou incitatif (méthode 3CL-DPE 2021) en maison ou logement collectif
- Réaliser une saisie de l'état initial du ou des logements
- Formuler et évaluer des préconisations de travaux adaptées
- Etablir le rapport d'audit énergétique réglementaire ou incitatif

Attention, cette formation ne concerne pas les audits énergétiques pour bâtiments tertiaires (NF EN 16247) ni les audits énergétiques en industrie.

PUBLICS

Cette formation est destinée aux diagnostiqueurs/auditeurs immobiliers, techniciens et ingénieurs de bureaux d'étude, architectes, indépendants, maîtres d'ouvrage.

PRÉREQUIS

Aucun.

NIVEAU RECOMMANDÉ

Connaissances préalables en thermique du bâtiment et/ou génie climatique, notamment dans le contexte de la rénovation énergétique de l'habitat.

Connaissance préalable des aides financières à la rénovation en résidentiel et du dispositif Mon Accompagnateur Rénov'.

Savoir saisir un bâtiment avec le Modeleur ou avoir réalisé la partie « Saisie modeleur » dans la [mallette pédagogique](#).

CONTENU

Généralités et méthode

- Contextes règlementaire (DPE, audit énergétique règlementaire et incitatif)
- Champs d'application des différents audits énergétiques et rappels sur les aides
- Apports théoriques sur des points particuliers de la méthode de calcul 3CL-DPE2021

Cas pratique en maison individuelle

- Présentation du logiciel Pléiades : fonctionnalités, détails de saisie, modes de calcul
- Modélisation de l'état initial d'une maison existante en méthode 3CL/DPE2021 : saisie par les stagiaires des données d'un modèle
- Modélisation des variantes de travaux : paramétrage des données techniques et financières et calcul.
- Analyse des résultats, paramétrage des parcours de travaux, ajout des observations, établissement du rapport d'audit énergétique et dépôt sur l'observatoire.
- Points « qualité » de l'audit énergétique.

Cas pratiques en logement collectif

- Paramétrage du calcul 3CL/DPE2021 d'un logement collectif préalablement saisi : saisie par les stagiaires des données d'un modèle
- Cas de la gestion homogène des appartements tous visité et cas de l'échantillonnage.
- Modélisation des variantes de travaux : paramétrage des données techniques et financières et calcul.
- Analyse des résultats, paramétrage des parcours de travaux, ajout des observations et établissement du rapport d'audit énergétique.

Projets de travail :

- Maison individuelle
- Logements collectifs

MOYENS PEDAGOGIQUES

La formation est composée de phases de présentation théoriques et pratiques et de phases de manipulation.

Le logiciel et les licences utilisées lors de la formation sont systématiquement fournis aux stagiaires pour la durée de la formation. Pour les formations collectives, IZUBA énergies met les postes informatiques à disposition des participants. Cela est détaillé sur le devis formation, dans la description de l'offre.

À l'issue de la formation, l'ensemble des présentations et des documents de formation sont envoyés aux stagiaires sous forme numérique.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Louis HURTEAU, Raphael CAYROL, Eduardo SERODIO > Ingénieurs énergéticiens IZUBA énergies

Amande BERATO, Bérengère LEYNAUD > Accompagnatrices à la rénovation, Gefosat

ÉVALUATION DES ACQUIS

Les formateurs évalueront au cours de la formation les connaissances et compétences pratiques acquises sur l'utilisation du logiciel. Une attestation d'évaluation sera envoyée nominativement au stagiaire.

VALIDATION DU STAGE

Délivrance d'une attestation de stage.

ACCESSIBILITÉ

L'espace de formation est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un référent handicap peut être sollicité en cas de besoin, en particulier en vue de la mise en œuvre de mesures d'adaptation.

En 2023, 93% des stagiaires s'étant exprimés (soit 106 personnes) ont été satisfaits ou très satisfaits par une formation IZUBA énergies.

MAJ le 21/10/2024